

Date de Convocation	Présents	Dont suppléant(s)	Pouvoir(s)	Absent(s) excusé(s)	Absent(s)
16 juin 2022	7	0	1	3	0

Vote(s) pour : 8
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 22 juin 2022

Sous la présidence de Monsieur Julien VICK, Président du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n° 01 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 4 février 2022

Le Comité Syndical,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal de la réunion du comité syndical du 4 février 2022,

DECIDE

- **D'ADOPTER** le procès-verbal de la réunion du comité syndical qui s'est tenue le 4 février 2022.

Le Président du SERM



Julien VICK